MOHAMED GHODHBANE

UN *FALS* UMAYYADE RARE AU NOM D'*AṬRABULS* /TRIPOLI: ETUDE DU TYPE, DE CONJONCTURE ET D'ATELIER

INTRODUCTION

Monnaies et sources littéraires nous apprennent que la réforme monétaire islamique commença progressivement au premier siècle de l'hégire depuis le califat d''Umar b. al-Khāṭṭāb[1]. Elle fut achevée sous le calife umayyade 'Abd al-Malik b. Marwān dans la partie orientale du monde islamique. Quant au Maghreb islamique la réforme ne s'atteignit que deux décennies après la date de l'arabisation finale en 77 H. C'est en effet, vers la fin du Ier/VIIe s. et le début du IIe/VIIIe s. que l'arabisation et l'islamisation complètes du système monétaire ifriqiyen s'aboutirent[2].

Nous possédons un témoignage numismatique appartenant à cette conjoncture et constitue l'objet essentiel de la présente étude ; c'est un *fals* frappé en 100 H./718 au nom d'*Aṭrabuls* (Tripolis). Il m'a été offert par un de mes anciens élèves qui l'a trouvé fortuitement dans la région rurale de *Borj el Messaoudi* (antique *Thacia*) qui fait partie de la municipalité du *Krib* (antique *Musti*) à 30 km avant la ville du Kef. Ce *fals* est, fort probablement, rare,

---

[1] AL-NAQSHABANDI N. M., *The Islamic Dirham of Sassanid Type*, Damas, Dār al-Wathā'iq, 2005[2], p. 44-47.

[2] Les dirhams furent les premières monnaies réformées en 97 H., puis les *fals* dont le nôtre (100 H) fut la plus ancienne et en fin les dinars en 101 H. Voir KLAT M. G., *Catalogue of the post-reform dirhams : the Umayyad dynasty*, Spink, 2002, n° 85 ; BRESC C., « L'Ifriqiya des wullats umayyades et abbassides : le monnayage arabe réformé (98-184/714-800) », in *Numismatique et histoire de la monnaie en Tunisie, t. 2, monnaies islamiques*, publié par la Banque Centrale de Tunisie sous la direction de Abdelhhamid Fenina, Tunis, 2007, p. 25.

puisque nous n'en connaissons que trois autres exemplaires : l'un publié par Lane Poole, le deuxième par Ostrup et le troisième par Walker[3]. L'une des plus anciennes monnaies de bronze réformées au Maghreb Islamique[4], ce *fals* est distingué par son type (légendes et décor) qui reste l'une des spécificités principales de tous les *fals* frappés au nom d'Aṭrabuls. Il est aussi distingué par le fait qu'il était la première monnaie islamique portant le nom arabe translittéré de « Tripolis ». Signalons que le nom latin « Tripolis » n'avait jamais été figuré sur les monnaies du Maghreb antique depuis l'époque punique jusqu'à l'époque byzantine[5]. C'est seulement avec les arabes musulmans et sur les *fals* frappés au nom de Mūsà b. Nuṣayr (84-96/703-714)[6], qu'il fut inscrit et particulièrement en latin pour la première fois dans l'histoire monétaire de la région.

Étudier ce *fals* convenablement à la lumière des données textuelles et archéologiques à la disposition des chercheurs notamment les données numismatiques fournies essentiellement par le nombre très réduit de *fals* portant le même toponyme est l'objectif de la présente contribution. La comparaison avec d'autres monnaies aussi bien de l'Occident que de l'Orient islamique et la confrontation avec des textes littéraires permet de tirer des conclusions et discuter quelques questions jusqu'à présent irrésolues.

I. PRESENTATION DU FALS

1. LES LEGENDES

La rareté de ce *fals* se manifeste non seulement dans le nombre très réduit de ses exemplaires jusqu'à maintenant, mais aussi dans quelques formules qui distinguent aussi des pièces frappées au nom de quelques autres ateliers

---

[3] LANE POOLE S., *Catalogue of Oriental Coins in the British Museum.* Vol.1, *The Coins of the Eastern Khaleefehs in the British Museum*, 1967, p. 187, n° 65, bien qu'il n'ait eu pas arrive à lire le nom de l'atelier; OSTRUP J., *Catalogue des monnaies arabes et turques du Cabinet royal des médailles du Musée national de Copenhague*, 1938, n° 137 (voir WALKER, p. 230); WALKER J., *A Catalogue of the Arab-byzantine and Post-Reform Umaiyad Coins*, London, 1956, p. 230, n° 750.

[4] Walker a cru aussi que le *fals* est la première monnaie de bronze réformée.

[5] Voir à titre d'exemple la plus récente étude sur les monnaies byzantines celle de Hanene Ben Slimène Ben Abbès, Production et circulation monétaires en Afrique byzantine (VI-VIIe siècle), thèse de doctorat, Université de Tunis (FSHST) et Université Caen Basse Normandie, 2010-2011 (2 tomes).

[6] DJAIT H., « L'Afrique arabe au VIIIe siècle (86-184 H./705-800) », in *Annales Économies, Sociétés, Civilisations*, 28e année, n° 3, 1973, p. 603.

monétaires maghrébins : *Ifrīqiyya*, *al-Andalus* et *Tanja*[7]. Les légendes de notre *fals* sont les suivantes :

Droit	Revers
Dans un champ entouré par un anneau[8] de deux cercles, la légende, surmontée par un motif décoratif sous forme d'une étoile à six branches, se répartit en trois lignes parallèles : * الحمد (لله) محمد رسول (الله)	Dans un champ sans anneau, la légende, surmontée par un motif décoratif sous forme d'une étoile à six branches, se répartit en trois lignes parallèles : * ضرب بأط(ر) بلس سنة مئة

Le recensement et la lecture comparative des *fals* frappés au Maghreb islamique à l'époque umayyade ont permis de découvrir que la formule « *louange à Dieu* الحمد لله » caractérise essentiellement les *fals* frappés dans les quatre ateliers déjà mentionnés plus haut[9]. Nous pouvons estimer à ce propos que, pour frapper des *fals*, les ateliers du Maghreb islamique acquièrent, contrairement au monnayage d'or et d'argent, leur autonomie à choisir des formules qui les distinguent vis-à-vis des ateliers de l'Orient islamique.

---

[7] WALKER, lxviii; CAROLINA DOMÉNECH BELDA, « Circulacion monetaria de epoca emiral en el pais Valenciano : el problema de las primeras emisiones en cobre », in *IX Congreso nacional de numismatica*, Elche, 1994, p. 283-284. Dans cet article deux *fals* publiés renferment la formule de louange : l'un (n° 5) est daté de 108 H., l'autre (n° 7) est une copie du *fals* de Muḥammad b. Yazīd en Ifrīqiya sauf la date et le lieu de frappe.

[8] L'anneau est la traduction du mot arabe *ṭawq* désignant soit la bande comprise entre deux cercles, soit le cercle qui est généralement en grènetis. Nous observons dans notre *fals* une petite partie de l'anneau composé fort probablement de deux cercles concentriques entourant le champ.

[9] LAVOIX, p. 355. Il a affirmé que cette formule appartient aux monnaies de l'Ifrīqiya ; WALKER, lxviii. Remarquons que quelques *fals* frappés en Orient Islamique (très rares) portent cette formule.

Cette formule fit l'élément distinctif de quelques *fals* émis depuis la *wilāya* de Muḥammad b. Yazīd (97-99/715-717) et sous ses successeurs jusqu'à la fin de l'époque umayyade. Bien qu'elles renferment plusieurs formules typiquement religieuses (islamiques) traduites en latin, les monnaies pré-reformées du Maghreb Islamique n'avaient jamais porté la formule de louange[10] spécifique aux fals[11].

Un *fals* frappé sur ordre d'al-Nu'mān[12] en 80 H./699 fut une exception. Il fut conçu sur le modèle byzantin, celui avec le buste impérial et le poteau haussé sur trois degrés et orné à son extrémité par un point circulaire. Ses deux légendes marginales sont, toutefois, arabes et inscrites avec les lettres coufiques. Ce type cessa d'être frappé et nous n'en connaissons aucune autre pièce.

C'est sous Mūsà b. Nuṣayr que le nom latin abrégé de « Tripolis »[13] commença à figurer pour la première fois sur les monnaies et essentiellement les fals. Peut-on dire que cette décision coïncida avec l'acquisition de l'Ifrīqiya et tout le Maghreb islamique leur autonomie en tant que *wilāyāt* indépendante à l'égard de l'Egypte en 85-86 H/704-705 ? Néanmoins, nous ne sommes pas certains que la formule de louange fut reconnue sous ce gouverneur ou sous l'un de ses successeurs puisque nous n'en avons pas marqué aucune trace sur les pièces qui lui appartiennent et qui portent le nom de « Tripolis »[14].

De fait, nous constatons que notre fals, par ses légendes et leur répartition, est unique puisque nous ne trouvons aucune autre pièce qui lui ressemble ni avant ni après 100 H./718. La densité et la répartition de l'ensemble des légendes de quelques autres *fals* frappés à *Aṭrabuls*[15], *Ifrīqiya*[16], *al-Andalus*[17],

---

[10] LAVOIX, I ; BEN ROMDHANE KH., *Contribution à l'étude des monnaies de l'Ifriqiya (fin Ier s.-fin Xe s./fin VIIe s.-milieu XVIe s.)*, Tunis, 2006, t. 1, p. 215-219 : **In nomine** » : « An nom » بسم, « **Domini** » : « Le Dieu » الله., « **Misericors**(di) » :«Le miséricordieux » الرحمن, « **Eternus** » : « L'éternel » الباقي, « **Magnus** » : « Le grand » العظيم, « **Sapiens** »: « Le sage » الحكيم, « **Unus** » : « L'unique » الواحد / الأحد, « **Creator** » : « Le créateur » الخالق, « **Vivificus** » : « Le vivifiant » المحيي, « **Alius** » : « L'allié » شريك.

[11] Avant la réforme les *fals*, et essentiellement qui sont frappés au nom d'Aṭrabuls, renferment d'autres mots et formules: « IN Nomine DoMINE VNUS DEVS » بسم الله الإله الواحد (أو الله وحده), « IN Nomine DoMINE NUMus IN TRIPoli بسم الله ضرب بأطرابلس.

[12] Selon Djait, le gouverneur Ḥasan b. al-Nu'mān fut le véritable artisan de la conquête arabe de l'Ifrīqiya entre 76-84H./695-703. Voir Djait, p. 602.

[13] Le nom est inscrit en abréviation par des lettres latines dont le sens exacte est déchiffré grâce aux efforts conjoints des numismates.

[14] LAVOIX, I, n°120-124 ; WALKER, p. 59-60.

[15] Nous recensons deux *fals* : 120 et 130H. LAVOIX, I, n°1387 ; WALKER, n° 750, p. 122, 751.

[16] Un seul *fals* au nom du gouverneur Muḥammad b. Yazīd dont plusieurs exemplaires sont publiés bien que d'autres restent inédits. Voir LAVOIX, I, n° 1388 ; WALKER, n° p.123 ; b. C. T., (s. d. Fenina A), *Numismatique et histoire de la monnaie en Tunisie, t. 2*, n°31-34. Les fouilles de Ṣabra al-Manṣuriyya menés depuis quelques années ont délivré un autre exemplaire.

Tanja[18] *etc.*, sur les deux faces, et qui renferment la même formule de louange, sont différentes par rapport à notre fals. Inscrite à la première ligne du droit de notre pièce, cette formule devenait désormais un élément distinctif du revers de quelques futurs *fals* frappés dans les ateliers susmentionnés. Par ailleurs, une autre question se pose : quand fut-elle apparue cette formule propre au Maghreb islamique ?

Nous ne possédons actuellement aucun *fals* daté avec précision d'avant l'année 100 H./718. Cependant, le *fals* émis en Ifrīqiya au nom de Muḥammad b. Yazīd[19] permet de déterminer la conjoncture de l'adoption de la formule de louange. La mention du nom du *wālī* est le principal élément de datation. Notons, en effet, que Muḥammad b. Yazīd gouverna entre 96 H./714 et 99-100 H./717-718[20], ce qui prouve que l'adoption de cette formule est antérieure à 100 H./718, bien que son usage continuât quelques décennies après dans les principaux ateliers monétaires de la moitié occidentale du monde islamique. Signalons aussi que notre *fals* partage avec le *fals* d'Ifrīqiya la légende du droit : الحمد لله / محمد / رسول الله [21].

D'autres *fals* sans indication de date ni d'atelier monétaire et qui renferment la formule de louange, peuvent être datés aussi de la même période et attribués aux ateliers du Maghreb islamique. Deux types de *fals* peuvent être distingués :

Type	Droit	Revers
1[22]	Louange à Dieu الحمد لله	Au nom du Dieu بسم الله
2[23]	Louange à Dieu الحمد لله	Il n'y a pas de Dieu qu'Allah لا اله إلا الله

[17] DOMÉNECH, n° 5, 7.

[18] WALKER, n° b. 54, 902. Les *fals* publiés et cités par le numismate dépassent 100 H.

[19] LAVOIX, I, n°1388; WALKER, p. 231; BCT, II, n°31-34.

[20] LASSOUAD A., *Ifrīqiya sous les Wullats* (en arabe), thèse de doctorat soutenue en 2008, F.S.H.S. (Tunis), t.1, p. 241. Le chercheur opte pour 100 H. comme date de remplacement du gouverneur Muḥammad Ibn Yazīd.

[21] C'est la légende du revers dans le *fals* d'Ifrīqiya. Nous constatons aussi que les mêmes légendes de ce *fals* se répètent, sauf le texte de l'anneau (légende marginale) sur un *fals* d'al-Andalus. Voir DOMÉNECH, n° 7.

[22] LANE POOLE, I, n° 34; LAVOIX, I, n° 1380; walker, n° 734-737; BCT, II, n° 51-58.

[23] WALKER, n° b. 54, 902 (Tanga); DOMÉNECH, n° 5 (Andalus).

Si le premier type est sans indication d'atelier monétaire, le deuxième, bien qu'il ne contienne pas un nom d'atelier, est attribué par Walker à *Tanja* en se basant sur un *fals* similaire frappé au nom du même atelier en 113 H./731.

La comparaison nous permet de constater que l'adoption des légendes contenant la formule de louange fut un choix étudié pour distinguer les émissions locales des ateliers du Maghreb Islamique depuis la *wilāya* de Muḥammad b. Yazīd. Ceci peut être admissible si nous acceptons que la frappe des *fals* fut la prérogative du gouverneur.

2. LA DECORATION

En comparaison avec les *fals* frappés dans les ateliers orientales qui contiennent plusieurs motifs d'ornementation tels que les carrés simples et emboités, les losanges, les étoiles, les motifs végétaux, l'iconographie animale et humaine, la calligraphie *etc.*[24], notre *fals* nous apparait dès la première vue une monnaie sans décoration attirante à l'exception d'un motif décoratif tracé sous forme d'une simple étoile à six branches qui surmonte les légendes[25]. L'usage de cette étoile fut un peu généralisé dans le monnayage islamique, en particulier les fals, sous les Umayyades en Orient comme en Occident islamique[26]. Nous remarquons grâce à l'observation, que les branches de l'étoile sont parfois au nombre de cinq[27]. Quelques autres *fals* furent, contrairement, ornés par une étoile à cinq angles (branches bien dessinées)[28].

L'étoile à six branches qui faisait un élément distingué dans les arts antiques, constituait un motif décoratif non seulement dans les arts mineurs, mais aussi dans l'architecture islamique. Elle est, en effet, attestée par exemple dans des éléments architecturaux de mosquées[29] et d'habitas en Tunisie

---

[24] WALKER, n° 689, 722, 725, 738-742, 807, 812, b. 54.

[25] L'étoile du droit nous parait différente de celle du revers. Elle est soit mal dessiné par le graveur, soit mal imprimée par le frappeur.

[26] La forme de l'étoile varie d'un *fals* à un autre. Sa représentation était probablement liée à l'habileté du graveur d'une part, et à la conception de l'ordonnateur (souverain ou chef de l'atelier monétaire) d'une autre part.

[27] WALKER, n° 723.

[28] WALKER, n° P. 116, 707, 812-815.

[29] Dans la Grande Mosquée de Testour, le minaret est orné par quelques étoiles à six branches de tracé géométrique (l'étoile de David). Les arcs des portiques dans la première cours sont décorés aussi par des étoiles à six branches avec un simple tracé ressemblant à l'étoile de notre fals.

islamique[30] ce qui leur donne probablement une signification religieuse. Elle peut refléter les six piliers de la Croyance (*al-imān*)[31]. Outre cette étoile, les monnaies arabo-byzantines frappées en Orient islamique renferment le croissant[32] qui peut trouver son origine, en tant qu'ornementation, dans les monnaies anciennes. En effet, une simple comparaison avec les monnaies byzantines permet d'observer la ressemblance totale entre l'étoile de ce *fals* et celle ornant les *nummi* (*follis*) de l'empereur Anastase 1er[33] et ses successeurs[34]. Notons que la frappe des *follis* ainsi que leur ornementation par cette étoile furent innovation de cet empereur[35].

Fals d'Anastase	*Fals* d'Aṭrabuls (revers)

Quant à l'influence byzantine, techniquement parlant, nous remarquons qu'elle était incontestable. Les traditions du monnayage byzantin et notamment la décoration n'étaient pas totalement rejetées par les arabes musulmans au tout début du parcours de la réforme monétaire, que ce soit à l'Orient ou à l'Occident musulman[36].

---

[30] L'étoile à six branches que ce soit de style géométrique ou non avait beaucoup décoré les Ksours du désert tunisien.

[31] Les piliers de la Croyance sont en nombre de six, mais les bases de l'Islam sont cinq. Cependant, il ne faut pas nier la raison décorative de cette étoile.

[32] WALKER.

[33] Il régna entre Avril 491-juillet 518.

[34] WARWICK W., *Catalogue of the imperial byzantine coins in the British museum*, V. I., London, 1908, p. pl. 1 et 2 ; GRIERSON, P., *Byzantine coinage*, Dumbarton Oaks, Washington, D.C., 1999, p. 18.

[35] GRIERSON, p. 17.

[36] L'usage des techniques du monnayage ainsi que plusieurs autres motifs décoratifs byzantins continua au cours des deux premiers siècles de l'hégire. Henri Lavoix est arrivé à déterminer quelques motifs d'origine préislamique.

Mis à part cette étoile, nous remarquons l'existence de deux cercles linéaires qui entourent les légendes du droit. Toutefois, la mauvaise préparation des flans (le mauvais découpage) par le fonctionnaire destiné à cette tâche, ou la surfrappe fut probablement la cause principale de l'absence quasi totale des cercles délimitant la pièce et la préservant contre toute fraude. Le dessin des cercles du contour fut, en effet, depuis l'antiquité une procédure préventive dans l'atelier monétaire sur ordre du pouvoir émetteur (calife, gouverneur, chef d'atelier). C'est pour cette raison que la plupart des *fals* furent dotés d'un cercle au moins[37].

3. LA PALEOGRAPHIE ARABE

Parallèlement à la règle générale suivie dans tous les domaines épigraphiques, le coufique simple était le style d'écriture adopté par les ateliers monétaires durant le premier siècle. Le coin monétaire de ce *fals* fut préparé conformément à cette règle générale. Les lettres arabes remplacèrent progressivement d'une part l'iconographie et d'autre part les lettres latines et pehlevis au cours des trois derniers décennies du premier siècle de l'hégire afin de distinguer les monnaies arabo-musulmanes et imposer leur personnalité. L'écriture fut un élément décoratif essentiel dans la civilisation arabo-musulmane, ce qui explique son évolution technique et artistique permanente durant plusieurs siècles jusqu'à l'époque moderne.

Les légendes de notre *fals* sont lisibles : les lettres coufiques sont bien tracées et leurs formes ressemblent beaucoup à celles de nos jours. La comparaison entre les quelques exemplaires de ce *fals* montre qu'ils furent incontestablement obtenus à partir du même coin monétaire.

Nous constatons aussi que le même style coufique appliqué à ce *fals* continua à être employé jusqu'à la fin du califat umayyade en Orient. L'étude paléographique de quelques fals, qui ne possèdent ni date ni atelier de frappe[38], a permis, grâce à une relecture comparative, de les identifier, les attribuer au même atelier émetteur et de les dater de la même période de fonctionnement 100-130 H./718-747.

Toutes les lettres du mot الحمد dans les *fals* portant la formule الحمد لله / بسم الله (type 1 dans le tableau précédent) sont identiques au niveau de la forme et du style. Cela pousse à déduire que la technique suivie dans la gravure

[37] WALKER, pl. 23-31. Parfois des *fals* furent dotés de trois cercles.

[38] WALKER, n° 734-737. Nous remarquons que les légendes des deux faces dans ces *fals* constituent les deux premières formules dans la première ligne des deux faces dans les *fals* de 120 et 130H au nom d'Aṭrabuls.

des lettres fut la même employée dans un ou plusieurs ateliers dont les graveurs avaient reçu la même formation professionnelle. Nous ne pouvons, toutefois, dire à coup sûr que cette technique fut appliquée dans l'atelier émetteur de notre *fals* par un ou plusieurs graveurs durant toute cette période.

D'après les quelques sources littéraires consacrées au fonctionnement des ateliers monétaires dans le monde islamique et d'après les études paléographiques, nous savons que chaque atelier essaye de garder inchangeable un style d'écriture à l'exception de quelques légères modifications introduites sur des lettres pour, généralement, des raisons d'ordre esthétique : niveler les lettres de la légende et remplir l'espace vide en rapport avec la répartition des mots dans le champ épigraphique.

Toujours en se basant sur la même méthode comparative nous constatons que les autres *fals* qui portent la formule : الحمد لله / لا إله إلا الله (type 2) sont loin d'être émis ni par l'atelier de notre *fals* ni par l'atelier d'Ifrīqiya émetteur du *fals* de Muḥammad b. Yazīd (96-99 H./714-717.) qui renferme la totalité des légendes mentionnées. La similitude avec des *fals* frappés à *Tanja* et *al-Andalus* après 100 H./718 permet de les attribuer forcément à ces deux ateliers puisqu'ils partagent les mêmes caractéristiques typologiques (le style coufique, le décor, l'arrangement des légendes...).

II. QUELQUES REMARQUES SUR L'ATELIER EMETTEUR DU *FALS*

1. PERIODE DE FONCTIONNEMENT

L'atelier de notre *fals* commença à émettre les monnaies islamiques (essentiellement les *fals*) au nom d'Aṭrabuls vers la fin du premier siècle de l'hégire et précisément depuis le gouvernement de Mūsà b. Nuṣayr. C'est sous ce gouverneur que les légendes furent conçues dès le départ en latin et le nom de la ville fut inscrit comme suit : TRIP (TRIPoli), TRPL (TRiPoLi), TPL (TriPoLi)[39]. Rappelons que durant l'histoire monétaire de la ville et du Maghreb antique en général c'est la première fois que ce nom fut adopté sur une monnaie. Selon les catalogues de monnaies et les études récentes,

[39] Les numismates sont unanimes que le nom « Tripolis » n'avait jamais été figuré sur les monnaies anciennes depuis l'époque punique jusqu'à l'époque byzantine. Cependant, *Sabrata* et Leptis Magna furent deux ateliers connus dont les noms furent inscrits sur les monnaies. Voir à titre d'exemple : ALEXANDROPOULOS J., *Les monnaies de l'Afrique antique: 400 av. J.-C.-40 ap. J.-C*, Toulouse, 2000, p.255 et suivantes ; B.C.T., *Numismatique et histoire de la monnaies en Tunisie, t. 1, L'antiquité*, Tunis, 2006, p. 245.

l'activité de l'atelier continua irrégulièrement sous les *wullat*(s) umayyades jusqu'à 130 H./747[40].

À la lumières des données numismatiques fournies jusque-là, nous remarquons que l'émission des monnaies au nom d'Aṭrabuls fut probablement irrégulière voire même occasionnelle. Le nombre de ces monnaies est certainement très réduit : seulement trois *fals* frappés dans trois années séparées. Pour chaque *fals* il existe quelques exemplaires dispersés dans les musées du monde[41]. À l'époque abbasside le nom Aṭrabuls ne figura jamais sur les monnaies issues des ateliers du Maghreb islamique. Les Fatimides négligèrent à leur tour cette ville dont l'essor monétaire ne revint qu'avec les Zirides, les nouveaux maîtres de tout le Maghreb depuis 361 H./971 à la suite du départ final du quatrième calife fatimide al-Muʿizz li-dīn Allāh vers l'Égypte nouvellement conquise. Cependant il ne faut pas oublier qu'il existait au Liban une autre ville de même appellation et qui connaissait un essor économique important notamment sous les Fatimides après 361 H.

2. ESSAI DE DETERMINATION DE L'ATELIER

Encore une question mérite d'être posée : « *Aṭrabuls* » fut-il le nom de la ville ou de tout le district contenant à la fois cette ville, Sabratha et Leptis Magna? Quel que soit la réponse, le nom figura seulement sur trois *fals* frappés entre 100 H./719 et 130 H./747. À la lumière des données textuelles et archéologiques, nous déduisons que le nom arabe de la ville « Aṭrabuls » n'est que la translitération en lettres arabes du mot grec « Tri-polis » (Tripolis en latin) qui signifie les trois villes (Sabratha, Oea et Leptis Magna). La plupart des sources écrites arabes et notamment celle du géographe al-Bakrī sont au courant d'une telle définition[42] qui trouve probablement sa justification dans les *fals* de 100, 120 et 130 H dont le nom d'atelier est coupé en deux parties égales et réparties sur deux lignes: Aṭra-buls / اطر بلس.

À partir des règles de la langue arabe, contrairement aux autres langues, nous savons aujourd'hui qu'il est inacceptable de fragmenter un mot en deux parties : la première à la fin d'une ligne et la deuxième au début de la suivante. Historiquement, plusieurs indices archéologiques remontant aux

[40] À titre d'exemple voir GUEDRI N., *Le monnayage de bronze d'Ifriqiya sous les wullats umayyades*, mémoire de mastère en Archéologie islamique, dirigé par Abdelhamid Fenina, 2009-2010 ; ABDOULI H., *Le district d'Aṭrabuls au Moyen Âge (en arabe)*, thèse de doctorat, 2 tomes, Faculté des Sciences Humaines de Tunis, 2010.

[41] WALKER, p. 230-231.

[42] AL-BAKRĪ, *Kitāb al-masālik wa-l-mamālik*, éd. A.P. Van Leeuwen et A. Ferre, trad. Saad Ghrab, Tunis, 1992, t. 2, p. 653.

premiers siècles de l'hégire montrent que les graveurs (lapidaires[43] et monétaires) recoururent parfois à couper des mots en deux parties pour résoudre un problème lié généralement à la gestion du champ épigraphique qui nécessite essentiellement la bonne répartition des légendes sur les deux faces du coin. Nous remarquons que les deux parties du même mot se trouvent parfois inégalement réparties (la première ne dépasse pas une lettre)[44].

L'observation et la vérification des inscriptions lapidaires et monétaires nous permettent de déduire que la fragmentation des mots n'avait pas posé aucun problème de concepts et de compréhension. Tout au contraire, elle était aussi bien une procédure fréquente pour résoudre esthétiquement le problème de la répartition de l'inscription sur le champ épigraphique, qu'un choix d'ordre culturel et idéologique du graveur ou d'un autre responsable (le calife, le gouverneur ou le directeur de l'atelier monétaire). Dans la plupart des cas, faute de place, le graveur n'hésita pas à couper le dernier mot d'une ligne en deux parties parfois inégales. En effet, il se trouve obligé de tracer la première lettre d'un mot à la fin de la ligne et terminer le reste au début de la ligne suivante. Contrairement aux monnaies d'or et d'argent, ce problème se pose amplement dans les monnaies de bronze[45]. Pour mieux comprendre nous devons citer quelques exemples:

1-[46] لا الـه ا / لا الله و / حده
2-[47] لا الـه ا / لا الله و / حده لا شر / يـك لـه
3-[48] لا الـه ا / لا الله
4-[49] مـحمـد ر / سـول الله

[43] Les inscriptions lapidaires contiennent parfois cette « faute » liée à la répartition du texte sur la surface donnée. Cette procédure est attestée dans les inscriptions jusqu'à l'époque moderne en Tunisie. À titre d'exemple voir ABDELJOUAD L., *Inscriptions arabes des monuments islamiques des grandes villes de Tunisie : Monastir, Kairouan, Sfax, Sousse et Tunis (2è s. / 8è s. – Xè s. / XVIè s.)*, thèse de doctorat, 2001 ; JARRAY F., *Inscriptions des monuments de la régence de Tunis à l'époque ottomane: étude épigraphique et historique*, thèse de doctorat, Faculté des lettres d'Aix-en-Provence, 2007.

[44] La plupart du temps la lettre est l'*alif* « ا » attesté dans les inscriptions lapidaires et monétaires. Voir les catalogues des monnaies arabo islamiques à titre d'exemple : LAVOIX ; LANE-POOLE ; WALKER.

[45] WALKER.

[46] Fals, WALKER, 724.

[47] Fals, WALKER, 725.

[48] Fals, WALKER, 759.

[49] Fals, WALKER, 759.

Par ailleurs, d'après la vérification des légendes des fals, la fragmentation des mots sur les coins monétaires pouvait n'être qu'une faute due à une mauvaise gestion du rapport entre le texte et la surface consacrée à le contenir. Le graveur devait, en effet, établir un bon rapport entre le texte et le champ épigraphique pour avoir une bonne répartition des mots et des lettres. Sinon, il était obligé, faute de place, de couper le dernier mot d'une ligne pour garantir, au moins esthétiquement, l'insertion du texte entier dans le champ épigraphique qui lui est consacré sans se soucier des règles de la langue arabe. Cependant, cette hypothèse ne doit pas négliger d'autres explications sur lesquelles nous reviendrons ultérieurement.

Les *fals* au nom d'Aṭrabuls ne font pas l'exception puisque nous trouvons quelques autres *fals* dont les noms d'ateliers figurèrent parfois coupés: al-Iskandariyya[50], al-Andalus[51], Ṭabariya[52], al-Fusṭāṭ[53], al-Kūfa[54]. Mis à part « Aṭrabuls », les noms des autres villes sont inscrits sur les *fals* de deux façons différentes : mot fragmenté et mot entier[55]. C'est ainsi que dans les cas de fragmentation, la place consacrée au nom de la ville est vraisemblablement insuffisante pour le contenir. C'est pour cette raison, lorsque le centre du *fals* d'al-Andalus ne peut pas renfermer horizontalement un seul mot, le graveur intervint pour garantir la bonne répartition des lettres du nom en deux lignes en essayant d'assurer parallèlement l'esthétique de la pièce (بـا لأ / نـدلـس)[56].

---

[50] WALKER, Kh. 9.

[51] WALKER, 752-763. Nous observons que le nom de la ville figure sur des pièces parfois fragmenté et parfois entier (n° 1477-1483 dans la légende marginale, et n° 1486 dans la légende centrale).

[52] LAVOIX, 1484, 1485 ; WALKER, P. 137-885. Nous observons l'existence d'une alternance entre le nom entier et le nom fragmenté.

[53] LAVOIX, 1494-1495 ; WALKER, P. 140, 910. Les deux parties inégales : الـفـسطـا / ط

[54] WALKER, 922. C'est en 100 H. que le nom d'atelier al-Kūfa fut gravé en deux parties. À partir de 101 H. le nom aurait dû figurer sans fragmentation ; LAVOIX, 1500-1502 (101 H., dans la légende centrale), 1503 (126 H. dans la légende marginale).

[55] Nous constatons que ces noms de villes figuraient correctement après la fragmentation.

[56] WALKER, 752. Ce *fals* comporte deux légendes centrale et marginale. Dans une récente étude je suis arrivé à conclure que le graveur aghlabide, pour insérer le texte au cours de la préparation du coin, commence par la légende marginale en laissant la légende centrale à la phase finale. Je pense que la même technique était universelle et suivie dans tous les ateliers monétaires islamiques. Le graveur de l'atelier d'al-Andalus, comme tous graveurs musulmans, pouvait être obligé de fragmenter le mot faute de place. Si cette hypothèse est envisageable, il coupa donc le mot en deux parties égales et assura à la fois leur parallélisme, symétrie, et conformité de forme et d'allongement. Dans les autres cas la fragmentation n'avait pas respecté l'égalité des deux parties du nom.

À la lumière de cette comparaison, quelques questions se posent : comment expliquer la persistance de la fragmentation du mot « Aṭrabuls » sur les trois *fals* de 100, 120 et 130 H ? Fut-t-elle une faute commise par un ou plusieurs graveurs, essentiellement successifs, du même atelier durant toute cette période ? Si elle fut une faute de mauvaise gestion du rapport entre le texte et la surface épigraphique du coin monétaire, pourquoi ne fut-t-elle pas corrigée au cours de cet intervalle de 30 ans qui aurait dû être largement suffisant pour que le graveur acquière une expérience et améliore son habileté de répartir le texte monétaire sans commettre des fautes d'ordre orthographique ou artistique ? Est-ce que le nombre très réduit des frappes peut contribuer à répondre à cette question et expliquer leur caractère énigmatique ?

Dans le but de contribuer à éclaircir cette problématique deux hypothèses peuvent être présentées:

1

D'abord, contrairement aux autres ateliers du Maghreb Islamique dont l'activité se maintenait sous les gouverneurs abbassides en Ifrīqiya (*Ifrīqiya*) et sous les califes umayyades de Cordoue (*Andalus*), le nom « Aṭrabuls » ne figura pas sur les monnaies après 130 H. Le retour de l'activité monétaire au nom de cet atelier n'avait vu le jour que sous le règne du premier prince ziride Bullukin b. Zīrī après 361 H[57].

Signalons que les frappes au nom de cet atelier sous les gouverneurs umayyades depuis Mūsà b. Nuṣayr et jusqu'à 130 H. furent occasionnelles et ne reflètent pas une activité régulière dans un atelier supposé bien installé et qui fonctionne dans des conditions normales. Nous sommes sûrement en face d'un atelier soit éphémère (notamment d'urgence), soit inexistant.

Pour expliquer la qualité plus ou moins médiocre des frappes au nom de cet atelier et le maintien des mêmes fautes d'orthographe et d'inhabileté, nous proposons comme hypothèse non affirmative que les *fals* aient pu être frappés dans un autre atelier. Bien évidemment il est inacceptable qu'on édifie un atelier et on le charge par un staff de fonctionnaires, d'artisans, d'ouvriers et d'équipements auxquels ils ont besoin pour émettre qu'occasionnellement quelques monnaies durant une longue période. Notons aussi que dans les *fals* de 120 et 130 H., et toujours faute de place, un autre mot est coupé : *sharīk* / associé يـك / شر. L'inhabileté du graveur s'explique non

[57] Jusqu'à maintenant on n'est pas certain qu'il s'agisse d'Aṭrabuls de l'Occident musulman car tout simplement il existe une autre ville qui porte le même nom et qui se trouve à l'Orient et précisément en Liban. À mon avis le débat autour de cette question ne semble pas terminé. Ceci nécessite une étude bien documentée pour arriver à trancher l'attribution exacte des monnaies frappées à partir de 361H.

seulement par la fragmentation des mots, mais aussi par la mauvaise répartition des mots et des lettres d'un même mot dans le revers (عشريـن).
En revenant aux monnaies de transition au type latin, frappées sous le règne de Mūsà b. Nuṣayr, nous constatons l'usage de deux termes dans la légende de datation : NUMUS et FERITUS (ou FERITOS). Le premier fut accordé uniquement aux *fals* au nom de « Tripolis », alors que le deuxième fut employé spécialement dans les *solidi* aux noms d'AFRIKA et de SPANIA[58]. « *Numus* » est par définition « argent monnayé, monnaie, argent... », c'est à dire la pièce monétaire en générale. Rien toutefois ne permet de comprendre qu'il signifie le verbe « frapper / ضرب » inventé à son tour par les arabes[59]. Les monnaies de bronze romaines et byzantines renferment le terme « nummus » pour les distinguer comme étant des *follis* depuis le IIIe s après avoir été la dénomination des monnaies précieuses (dénarius et drachme)[60].
Puisque le monnayage du Maghreb Islamique à la fin du Ier / VIIe s. fut un prolongement de la tradition byzantine mais avec l'introduction de quelques réformes spécifiques à la nouvelle religion et sa civilisation, pouvons-nous estimer que le même terme (nummus) fut réutilisé avec le même sens sous Mūsà b. Nuṣayr ? Ou bien pouvons-nous penser qu'il fût choisi pour distinguer les monnaies des provinces soumises au contrôle du gouverneur de l'Ifrīqiya ? Notons que l'Espagne musulmane était depuis 93 H./712 un district disposant d'un atelier monétaire autonome qui émette les monnaies d'or distinguées eux aussi par le terme *feritus* et *feritos*. Pouvons-nous donc dire que chaque district possédant un atelier monétaire avait employé le terme *feritus* alors que le terme *numus* fut utilisé pour distinguer le district dépourvu d'atelier ? Est-il utile de penser que les *fals* au nom d'Aṭrabuls furent frappés ailleurs puis envoyés au district pour l'usage quotidien ?
Si le district d'Aṭrabuls n'avait pas disposé d'un atelier monétaire, nous supposons que l'atelier responsable de ces émissions pouvait être l'Ifrīqiya, où il résidait le gouverneur. Supposons encore qu'un atelier mobile destiné à émettre rapidement des monnaies, et qui détient des coins anciens prêts à être modifiés et réutilisés pouvait en être le responsable. Dans les deux cas, nous proposons que la frappe des *fals* avait eu pour but de répondre probablement à des besoins économiques du district d'Aṭrabuls (les transactions quotidiennes, les salaires des soldats et des fonctionnaires *etc*.). Que ce soit en Ifrīqiya ou dans un autre atelier monétaire, la qualité de ces *fals* resta mé-

[58] Voir par exemple Lavoix, I.

[59] MATTINGLY H. and ROBINSON E. S. G., « Nummus », *The American Journal of Philology*, v. 56, n° 3, 1935, p. 225-231 ; FLOBERT F. (s. d.), *Gaffiot*, dictionnaire latin français, nouvelle édition revue et augmentée, Hachette, Paris, 2000, p.1059-1060.

[60] MATTINGLY, p. 226 ; GRIERSON, p. 1, 2 ; http://en.wikipedia.org/wiki/Nummus.

diocre et n'eut jamais répondu aux exigences du développement technique et artistique de la tâche du graveur dans un atelier supposé permanent.
En fait, nous proposons qu'il se trouve, dans les deux cas, des coins anciens préservés dans le but d'être modifiés et réutilisés ultérieurement. La preuve peut résider dans la comparaison des deux *fals* de 120 H. et 130 H.. Elle a permis sans doute de souligner qu'à l'exception de la date de frappe, les *fals* sont identiques au niveau de la forme[61]. Nous supposons qu'en 130 H. le graveur ait recouru à modifier la date sur le coin de 120 H. Un autre indice probant peut renforcer cette hypothèse : le *fals* de 100 H. est une pièce surfrappée[62].
Si l'atelier d'Aṭrabuls exista réellement, deux choses peuvent en résulter :
– la qualité des frappes aura dû s'améliorer au cours des années, et donc les fautes auront dû être corrigées.
– l'atelier aura pu être exploité par les Aghlabides et les Fatimides qui n'hésitèrent pas à ranimer d'anciens ateliers monétaires ou bâtir de nouveaux.
Si nous acceptons que l'atelier d'Ifrīqiya pouvait être le responsable d'émettre les *fals* au nom d'Aṭrabuls, la même question se pose encore : pourquoi la fragmentation du nom de l'atelier continua bien que le graveur d'Ifrīqiya acquît incontestablement une habileté qui lui permet, grâce à la permanence de l'activité, de dépasser les lacunes d'autrefois ? La réponse à cette question nous renvoie à la deuxième hypothèse.

2

Que ces *fals* fussent frappés à Aṭrabuls ou ailleurs, il est inacceptable que la fragmentation du nom (faute de place) persiste sans solution durant 30 ans. Y a-t-il une autre explication ? Pouvons-nous croire que la frappe des monnaies de bronze et de cuivre, contrairement aux dinars et aux dirhams, fût négligé par l'État, et donc la préparation de leurs coins fût confiée à des graveurs inhabiles ou à des graveurs byzantins (de l'atelier de Carthage) initialement arabisés ?
Même si les monnaies à faible valeur ne furent destinées que pour faciliter des transactions locales et quotidiennes, et même que les coins furent élaborés par des graveurs locaux et débutants, nous ne consentons pas que l'état des coins jusqu'à 130H demeure sans modification.
Nous supposons donc que la fragmentation du mot « Aṭrabuls » ne passe pas pour une faute. Il fut peut-être un choix[63] pour désigner tout le district (pro-

[61] WALKER, pl. XXV, n° P. 122, 751.

[62] Ce point sera développé dans la troisième partie.

[63] Généralement ce fut au souverain seul (calife, gouverneur, prince...) de proposer

vince) et non l'une de ses principales villes : Sabratha, Oea et Leptis Magna. L'appellation arabe n'est qu'une translitération et traduction phonétique de l'origine gréco-latine « Tripolis » et de l'adjectif *Tripolitana*[64] (la Tripolitaine). Les arabes étaient, dès le début de la conquête islamique, conscients de la signification géopolitique et administrative de la dénomination, bien que les premiers géographes et chroniqueurs arabes[65] aient fait preuve d'une bonne assimilation de la signification. *Al-Bakri* nous rapporte, avec plus de connaissance et de précision que le nom se compose de deux parties : طر - بليطة / Tri/polis (Tripolitaine)[66]. Le dépouillement des sources arabes met en évidence l'importance de la lettre « *alif* ا » pour distinguer entre la ville et la province[67]. Nous remarquons que les plus anciennes sources emploient différemment les deux appellations « Aṭrabuls » et « Ṭarabuls » : la première pour désigner le district, la deuxième pour indiquer la ville (Oea après 130 H.). b. *Khurdāḍuba* nous rapporte que la tribu berbère *Hawāra* avait résidé à Oea considérée « Aṭrabuls c'est-à-dire trois cités »[68]. En parlant de la ville, il emploie plusieurs fois le nom « Ṭarabuls »[69]. Le rôle de la lettre *alif* est devenu concevable à la lumière d'un autre indice lié, cette fois-ci, à la translitération

---

officiellement les textes des monnaies (voir AL-ḤAKIM, *Al-Dawḥa al-Muštabika fī ḍawābiṭ dār al-sikka*, éd. H. Mones, *Revue de l'Institut des Études Islamiques*, 6 (1958), n° 1-2, p. 115). La modification des légendes des fals, considérés des monnaies officielles aussi, revint donc au souverain.

[64] « Regio Tripolitana » nouveau terme apparu sous le règne du Septimius Severus(193-211) pour désigner les trois villes à l'essor économique remarquable; ABDOULI, p. 44.

[65] IBN KHURDADHBIH, *Al-masālik wa-l-mamālik*, éd. E. J. Brill, 1889, p.91 ; ABDOULI, p. 50; Benabbès M., *L'Afrique byzantine face à la conquête arabe recherche sur le VIIe siècle en Afrique du nord*, thèse pour le doctorat en histoire, Université Paris X – Nanterre UFR – Histoire, février 2004, p. 30.

[66] AL-BAKRĪ, t. 2, p. 653. *Ṭarbalīṭa* (طربليطة) est une translitération arabe du mot Tripolitana. Yāqūt lui aussi nous rapporte les mêmes données, voir YĀQŪT, *Mu'gam al-buldān*, Beyrouth, Dar Sadar, 1977, T. 4, p. 25.

[67] AL-BAKRĪ, au Ve/XIe s. ajoute le *alif* au nom et parle de la ville d'Oea. Ce qui fait que chez ce géographe nous ne pouvons pas distinguer entre la province et la ville. Quelques siècles plus tard, Yāqūt ne distingue pas entre les deux Tripolis d'Orient et d'Occident islamiques par l'ajout ou non de *alif*. Les noms des deux villes s'écrivent et se prononcent de la même façon. t. 1, p. 216, t. 4, p. 25 et suivantes.

[68] IBN KHURDADHBIH, p.91 ; Ibn 'Abd al-Ḥakam utilise le nom « Aṭrabuls » pour indiquer les limites des territoires appartenant à Patrice Grégoire qui se fit proclamé empereur de l'Africa en rejetant l'autorité de Byzance en 646 un an avant la conquête musulmane, voir B. 'ABD AL-ḤAKAM, *Futūḥ Misr wa-l-Maghrib*, éd. Abd al-Munim Amir, le Caire, 2001, p. 246; IBN AL-KHAYĀT, *Tarīkh khalīfa b. Khayāt*, éd. Dhia Amri, Riadh, 1985, p. 152. Il rapporte que 'Amr b. al-'Āṣ conquit Alexandrie (Iskandariyya) et arriva ensuite à Leptis Magna (Libda) qui appartient au territoire d'Aṭrabuls.

[69] IBN KHURDADHBIH, p.86.

d'un autre nom : Anṭābuls أنطابلس / Pentapolis (les cinq villes)[70]. Nous déduisons que, lors de la conquête, les arabes recoururent, sans aucun doute, à la même procédure de translitération et d'arabisation des toponymes.
La lecture des sources écrites arabes a montré, de fait, que les limites du district n'avaient pas beaucoup changées par rapport à ce qu'elles étaient à l'époque byzantine. Ce district s'étale entre *Barqa* et *Ifrīqiya* et contient les trois villes mentionnées et leurs périphéries[71]. Nous supposons que les syllabes « Aṭra اطر / buls بلس » ne constituent pas deux parties d'un seul mot coupé faute de place, mais deux entités phonétiques indépendantes et porteuses de sens tout comme dans son origine gréco-latine : *Aṭra* /Tri (trois) – *Buls* /Polis (villes).
Cette hypothèse pourrait être beaucoup plus acceptable si nous arrivons à expliquer le but de ce choix. Nous supposons, encore une autre fois, que les gouverneurs de l'Ifrīqiya depuis Mūsà b. Nuṣayr veuillent indiquer par cette appellation tout le district et non seulement une seule ville (Oea ou Leptis Magna)[72]. De nombreux historiens et archéologues croient, à partir des données archéologiques et textuelles, qu'Aṭrabuls était Oea, notamment à l'époque byzantine, malgré le poids incontestable de sa concurrente « Leptis Magna »[73]. La plupart des spécialistes pensent que cette situation persista au premier siècle de l'hégire sans changement, notamment que les sources écrites arabes assimilent Aṭrabuls et Oea jusqu'à la confusion (Ayās أياس, Anās أناس)[74].
Dans une étude récente, une nouvelle hypothèse basée sur l'interprétation et la confrontation des données archéologiques et textuelles, vise bouleverser les « assertions » qui règnent au milieu des spécialistes. C'est une recherche menée depuis quelques années qui amène enfin Hafed Abdouli à déterminer la ville d'Aṭrabuls avant 130 H. selon ses propres relectures et interprétations des données. Selon lui, il ne s'agit pas, d'Oea, mais de Leptis Magna depuis la conquête arabe. La ville du district se fut transféré à Oea en 130 H. sous le gouverneur 'Abd al-Raḥmān b. Ḥabīb[75].
La signification exacte du toponyme n'empêche pas une autre hypothèse qui

---

[70] IBN KHAYĀT, p. 144 ; IBN KHURDADHBIH, p. 91.

[71] ABDOULI, 48-54.

[72] BENABBES, p. 29. Depuis l'époque romaine on utilisait le nom Tripolis ou l'adjectif Tripolitana pour désigner la province. À l'époque byzantine on employait fréquemment le nom Tripolis.

[73] ABDOULI, 58-59.

[74] IBN KHURDADHBIH, p. 91; AL-BAKRĪ, p. 653; YĀQŪT, T. 4, p. 25; *Kitāb al-Istibṣār*, éd. Saad Zaghloul Abdalhamid, Baghdad 1986, p. 110.

[75] ABDOULI, 75-80.

reste envisageable à la lumière des résultats des études numismatiques depuis la première moitié du vingtième siècle. Quelques numismates s'intéressant au monnayage de l'Orient Islamique jusqu'à la réforme monétaire de 'Abd al-Malik supposent que depuis leur installation en dehors de l'Arabie les Arabes employaient dans les ateliers orientales et notamment ceux des territoires perses des graveurs de la population locale ; des perses et des byzantins. Cette déduction est le résultat des observations calligraphiques faites sur les dirhams, les dinars et les fals. La plupart des dirhams arabo-sassanides se caractérisent par une écriture coufique beaucoup influencée par la souplesse des lettres pehlevi dont la forme est généralement curviligne[76].

Généralement les graveurs locaux convertis en Islam ou non et plus au moins familiers avec l'arabe n'arrivaient pas facilement à apprendre lire et écrire les mots arabes et notamment quand le sens fut mal assimilé. L'étude de plusieurs monnaies a permis de constater que maintes fois le graveur recourait à diviser un mot en deux parties et inscrire d'autres mots en lettres séparées, inversées ou mal dessinées. Ceci constitue un indice fort pour le recours de l'Etat arabo-musulmane à des experts locaux pour réaliser des frappes renfermant des formules arabes. C'est pour cette raison que la fragmentation d'un mot pouvait être la conséquence de l'influence certaine de la tradition calligraphique et la culture linguistique du graveur qui applique l'inscription monétaire qui lui était confiée sans qu'il n'arrive pas sauvent à la comprendre. Dans le cas de notre fals, le graveur pouvait reste

[76] J'ai fait une étude sous presse intitulé « les monnaies islamiques au premier siècle de l'hégire : une nouvelle lecture des causes du report de l'arabisation et l'islamisation à travers le dépouillement des sources arabes et l'étude paléographique des monnaies » (en arabe). Mon objectif dans cette étude était de montrer que les arabes, nouveaux maitres du monde conquis, employèrent les graveurs locaux pour réaliser les coins nécessaires en introduisant progressivement des mots et des formules arabes. Voir à titre d'exemple : WALKER, J., *Arab-Sassanian coins*, London, 1941, p. xx, clvi ; CURIEL, R., « monnaies arabo-sassanides (II). Monnaies d'al-Hajjaj b. Yusuf à légendes pehlevie », *Revue Numismatique*, 6e série, 1966, t. 8, p. 61-69 ; ID., « monnaies arabo-sassanides (III)», *Revue Numismatique*, 6e série, 1967, p. 106-109; GYSELEN, R., « La transition de l'Iran sassanide à l'empire des califes d'après les monnaies », *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 128e année, n° 4, 1984, p. 696 ; BATES, M., « Arab-sassanian coins », *Encyclopaedia Iranica*, v. II, Fasc. 3, 1986, p. 225; ID., « History, geography and numismatics in the first century of Islamic coinage », *Revue Suisse de Numismatique*, n° 65, 1986, p. 231-262; ID., « Byzantine coinage and its imitation, Arab coinage and imitation : Arab-byzantine coinage », *Aram*, n° 6, 1994, p. 384, 392 ; BATES, M. and KOVACS, F., « A hoard of large byzantine and arab-byzantine coppers », *The Numismatic Chronicle*, v. 156, 1996, p. 170 ; HEIDMANN, S., « The merger of two currency zones in early Islam. The byzantine and sassanian impact on the circulation in former byzantine Syria and northern Mesopotamia », *IRAN*, v. 36, 1998, p. 100; ID., « Calligraphy on Islamic coins », *The Art of writing in Islam*, Jurgen Waim, Frembergen (ed.), *The Aura of Alif*, Munich, Prestel, 2010, p. 163; BACHARACH, J. L., « Signs of sovereignty: the Shahada Qur'anic verses, and the coinage of 'Abd al-Malik », *Muquarnas*, n°27, 2010, p. 6, 9.

encore, que ce soit un ancien fonctionnaire dans les ateliers monétaires byzantins ou d'origine perse, peu « habile dans le maniement de l'écriture arabe » si on se permet d'emprunter l'expression de Raoul Curiel[77]. Dans les deux cas, séparer les lettres du même mot ne constituait pas un problème contrairement aux règles de la langue arabe. Cependant, vue la spécificité de notre *fals* qui consiste dans le toponyme, son exécution et sa signification, nous devons opter pour l'origine byzantine du graveur qui assimile le sens exacte du nom « Aṭrabuls » dans le lexique latino-grec.

Suite aux remarques précédentes est-ce que les *fals* d'Aṭrabuls, y compris le nôtre, apportent-t-ils des éclairages au profit de l'une des deux hypothèses dans lesquelles nous avons essayé de déterminer la signification de cette appellation ? Si nous prenons en considération que le *alif* de « Aṭrabuls » était ajouté par les arabes pour distinguer la province, nous pourrons opter pour la deuxième hypothèse.

Outre ce problème, notre *fals* nous permet davantage d'accumuler quelques observations intéressantes.

III. OBSERVATIONS SUR LA FRAPPE DU FALS

1. LA REFRAPPE

Le déchiffrement minutieux du *fals* nous a permis de constater qu'il subit une refrappe donnant naissance à son état actuel. Nous pouvons, en effet, lire dans le revers quelques lettres de l'ancien texte oblitéré par la frappe nouvelle qui échoua à effacer totalement l'ancienne légende du *fals*. Par la suite une question se pose : pourquoi recourut-on à refrapper des *fals* dont le métal est une matière vil ?

Afin de trouver une explication intelligible, nous supposons qu'il s'agisse d'une frappe d'urgence pour satisfaire des besoins d'ordre économique ou pour des raisons de souveraineté liée à la prérogative de l'émission des *fals* confiée au gouverneur. Les frappes d'urgence s'expliquent normalement par l'une des deux causes : le manque du métal et la pression du temps notamment au temps d'insécurité et de guerre.

Supposons que l'atelier monétaire émetteur de notre *fals* fût permanent (Oea ou Leptis Magna), les quantités du bronze nécessaires à l'activité de frappe auraient dû être suffisantes grâce à l'approvisionnement toujours exigé par le directeur de l'atelier (*amine*). Il est envisageable de considérer que ce *fals* surfrappé fût un autre indice en faveur de l'inexistence d'un atelier

[77] CURIEL, « Monnaies arabo-sasanides (III) », p. 108.

monétaire permanent à Aṭrabuls. L'histoire monétaire nous apprend que les ateliers monétaires depuis l'antiquité refrappent les monnaies d'or et d'argent. Les monnaies de bronze ou de cuivre étaient marginalisées dans le système monétaire islamique et destinées pour les transactions quotidiennes de chaque région. Généralement l'approvisionnement en ces deux métaux ne constitue pas un problème pour l'État puisqu'ils existaient historiquement en abondance. En fait, le recours à la surfrappe des *fals* n'était pas le synonyme d'un manque du métal, mais d'une décision d'urgence pour répondre à des besoins économiques ou politique (de propagande).

En se fondant sur la date de frappe et l'état du *fals* (la refrappe) nous proposons qu'il ait été émis sur ordre :

* soit du gouverneur Muḥammad b. Yazīd dont le nom figure sur un *fals* frappé en Ifrīqiya et qui partage avec notre *fals* la formule de louange.
* soit du nouveau gouverneur éphémère Ismā'īl b. Abī al-Muhāğir (100-101 H./718-719.) qui, pressé par le temps, fut obligé probablement d'émettre des *fals* pour faciliter les transactions à Aṭrabuls et en Ifrīqiya.

Notre *fals* est un indice probant qui date l'année de la première apparition du nom « Aṭrabuls » dans sa forme translitérée et arabisée. Nous pouvons le considérer un témoignage que le district de Tripoli faisait partie du territoire soumise au gouverneur de l'Ifrīqiya. Ce dernier dans les limites de ses prérogatives donne ses ordres de battre des *fals* portant le nom arabe translitéré du district dans le but de propager la nouvelle appellation au milieu de la population locale ainsi que les arabes et les musulmans venus de l'Orient il y a quelques années.

Malgré la refrappe quelques lettres lisibles de l'ancien texte de notre *fals* peuvent être retracées.

2. L'ANCIENNE INSCRIPTION DU *FALS* : ESSAI DE RESTITUTION

Trois lettres de l'ancienne inscription monétaire du *fals* coexistent encore avec le nouvelle légende du revers :

- la lettre « *Lā* لا » dans la troisième ligne devant le mot « مئة ».
- la lettre « *Lā* لا » dans la première ligne devant la syllabe « أط ».
- la lettre « *wa* و » devant l'étoile en haut du revers.

Ces trois lettres constituent les initiales de quelques mots formant une partie de la profession de foi musulmane : « لا اله الا الله وحده / il n'y a de divinité qu'Allah l'unique ». Ceci pousse à déduire que cette face du *fals* fut consacrée au droit avant la refrappe. L'arrangement des lignes fut incontestable-

ment déférent et nous devons pivoter le droit pour faire seulement une demi-rotation afin de pouvoir reconstituer l'inscription originale. Nous proposons donc de lire la formule « لا اله الا الله وحده » répartie de la façon suivante :

- première ligne (troisième ligne de l'inscription actuelle) :[78] " لا إله ".
- deuxième ligne : "إلا" "الله".
- troisième ligne : "وحده".

La vérification nous a permis de constater que cette légende fut largement répandue dans les monnaies islamiques et essentiellement sur les fals. Le droit de notre *fals* ne contient pas de traces permettant d'identifier la légende avant la refrappe. Nous supposons par la suite que l'existence d'une quantité respectable de *fals* portant cette formule permît de les réutiliser comme des flans pour une éventuelle surfrappe assurant un gain de temps suite à une recommandation suprême de la part du gouverneur de l'Ifrīqiya, ou suite à des conseils de la part du chef d'atelier.

CONCLUSION

La rareté des *fals* frappés au nom d'Aṭrabuls, la médiocrité de leur qualité et la persistance des fautes et en particulier la fragmentation du nom de l'atelier sont des indices en faveur d'une hypothèse niant l'existence réelle d'un atelier monétaire dans l'une des trois villes du district d'Aṭrabuls (Oea, Sabratha, Leptis Magna). Néanmoins, rien n'empêche l'implantation d'un atelier dans le territoire d'Aṭrabuls, et dans la ville même qui s'appropria par la suite du nom du district, au tout début de l'installation des musulmans dans la région. Dans les deux cas nous sommes certains que le toponyme ne désigne pas aucune des trois villes susmentionnées mais par contre tout le district.

Faute de nombre suffisant de pièces, nous ne pouvons pas être aujourd'hui beaucoup plus affirmatifs. Nous attendrons, bien évidemment, que de nouvelles données, et en particulier de nature archéologique, nous soient offertes par d'éventuelles découvertes pouvant apporter des éclairages en faveur de l'une des hypothèses présentées précédemment.

[78] Les mots entre deux guillemets sont proposés pour une restitution du texte original.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

SOURCES ARABES

AL-BAKRĪ, *Kitāb al-masālik wa-l-mamālik*, t. 2, éd. A.P. Van Leeuwen et A. Ferre, trad. Saad Ghrab, Tunis 1992.

AL-ḤAKIM, *Al-Dawḥa al-Muštabika fī ḍawābiṭ dār al-sikka*, éd. H. Mones, *Revue de l'Institut des Études Islamiques*, 6 (1958), n° 1-2, p. 63-142.

IBN 'ABD AL-ḤAKAM, *Futūḥ Misr wa-l-Maghrib*, éd. Abd al-Munim Amir, le Caire 2001.

IBN AL-KHAYĀT, *Tarīkh Khalifa b. Khayāt*, éd. Dhia Amri, Riadh 1985.

IBN KHURDADHBIH, *Kitāb al-masālik wa-l-mamālik*, éd. E. J. Brill, 1889.

Kitāb al-Istibṣār, éd. Saad Zaghloul Abdalhamid, Baghdad 1986.

YĀQŪT, *Mu'gam al-buldān*, T. 4, Beyrouth, Dar Sadar, 1977.

LITTÉRATURE SECONDAIRE

ABDELJOUAD L., *Inscriptions arabes des monuments islamiques des grandes villes de Tunisie : Monastir, Kairouan, Sfax, Sousse et Tunis* (2è s. / 8è s. – Xè s. / XVIè s.), thèse de doctorat, 2001

ABDOULI H., *Le district d'Aṭrabuls au Moyen Âge* (en arabe), thèse de doctorat, 2 tomes, Faculté des Sciences Humaines de Tunis, 2010.

ALEXANDROPOULOS J., *Les monnaies de l'Afrique antique: 400 av. J.-C.-40 ap. J.-C*, Toulouse, 2000.

AL-NAQSHABANDI N. M., *The Islamic Dirham of Sassanid Type*, Dār al-Wathā'iq, Damas, 2005[2].

B.C.T., *Numismatique et histoire de la monnaie en Tunisie, t. 1, L'antiquité*, Tunis, 2006.

BACHARACH, J. L., "*Signs of sovereignty: the Shahada Qur'anic verses, and the coinage of 'Abd al-Malik*", *Muqarnas*, n° 27 (2010), p. 110-115.

BATES, M., "*Byzantine coinage and its imitation, Arab coinage and imitation : Arab-byzantine coinage*", *Aram*, n°6 (1994), p. 381-396.

BATES, M., "*History, geography and numismatics in the first century of Islamic coinage*", *Revue Suisse de Numismatique*, n° 65 (1986), p. 231-262.

BATES, M. - KOVACS, F., "*A hoard of large Byzantine and Arab-Byzantine coppers*", *The Numismatic Chronicle*, v. 156, 1996, p. 165-173.

BATES, M., "*Arab-sassanian coins*", in *Encyclopaedia Iranica*, v. II, Fasc. 3, 1986, p. 225-229.

BEN ROMDHANE KH., *Contribution à l'étude des monnaies de l'Ifriqiya (fin Ier s.-fin Xe s./fin VIIe s.-milieu XVIe s.)*, Tunis, t. 1, 2006.

BEN SLIMÈNE H, *Production et circulation monétaires en Afrique byzantine (VI-VIIe siècle)*, thèse de doctorat, Université de Tunis (FSHST) et Université Caen Basse Normandie, 2010-2011 (2 tomes).

BENABBÈS M., *L'Afrique byzantine face à la conquête arabe recherche sur le VIIe siècle en Afrique du nord*, thèse pour le doctorat en histoire, Université Paris X – Nanterre UFR – Histoire, février 2004.

BRESC C., *L'Ifriqiya des wullats umayyades et abbassides : le monnayage arabe réformé (98-184/714-800)*, in *Numismatique et histoire de la monnaie en Tunisie, t. 2, Monnaies islamiques*, publié par la Banque Centrale de Tunisie sous la direction de Abdelhhamid Fenina, Tunis, 2007.

CURIEL, R., "*Monnaies arabo-sassanides (II). Monnaies d'al-Hajjaj b. Yusuf à légendes pehlevie*", *Revue Numismatique*, 6e série (1966), t. 8, p. 61-69.

CURIEL, R., "*Monnaies arabo-sassanides (III)*", *Revue Numismatique*, 6e série (1967), p. 103-116.

DJAIT H., "*L'Afrique arabe au VIIIe siècle (86-184 H./705-800)*", *Annales Économies, Sociétés, Civilisations*, 28, n° 3 (1973), p. 601-621.

DOMÉNECH B. C., *Circulacion monetaria de epoca emiral en el pais Valenciano : el problema de las primeras emisiones en cobre*, IX Congreso nacional de numismatica, Elche 1994, p. 281-302.

FLOBERT F. (s. d.), *Gaffiot*, dictionnaire latin français, nouvelle édition revue et augmentée, Hachette, Paris, 2000.

GRIERSON, P., *Byzantine coinage*, Dumbarton Oaks, Washington D.C., 1999.

GUEDRI N., *Le monnayage de bronze d'Ifriqiya sous les wullats umayyades*, Mémoire de master en Archéologie islamique, dirigé par Abdelhamid Fenina, 2009-2010.

GYSELEN, R., "*La transition de l'Iran sassanide à l'empire des califes d'après les monnaies*", Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 128, 4 (1984), p. 692-701.

HEIDMANN, S., "*The merger of two currency zones in early Islam. The byzantine and sassanian impact on the circulation in former byzantine Syria and northern Mesopotamia*", Iran, 36 (1998), p. 95-113.

HEIDMANN, S., "*Calligraphy on Islamic coins*", *The Aura of Alif. The Art of writing in Islam*, Jurgen Waim, Frembergen (ed.), Munich, Prestel, 2010, p. 161-171.

JARRAY F., *Inscriptions des monuments de la régence de Tunis à l'époque ottomane: étude épigraphique et historique*, thèse de doctorat, Faculté des lettres d'Aix-en-Provence, 2007.

KLAT M. G., *Catalogue of the post-reform dirhams : the Umayyad dynasty*, Spink, 2002.

LANE POOLE S., *Catalogue of Oriental Coins in the British Museum. Vol.1, The Coins of the Eastern Khaleefehs in the British Museum*, 1967.

LASSOUAD A., *Ifrīqiya sous les Wullats* (en arabe), thèse de doctorat soutenue en 2008, F.S.H.S.(Tunis), t.1.

MATTINGLY H. and ROBINSON E. S. G., "*Nummus*", *The American Journal of Philology*, 56, 3 (1935), p. 225-231.

ØSTRUP J., *Catalogue des monnaies arabes et turques du Cabinet royal des médailles du Musée national de Copenhague*, Copenhague 1938.

WALKER J., *A catalogue of the Arab-byzantine and Post-Reform Umaiyad coins*, London, 1956.

WALKER, J., *Arab-Sassanian coins*, London 1941.

WARWICK W., *Catalogue of the imperial byzantine coins in the British museum*, V. I., London 1908.